

⑫ **FASCICULE DE BREVET EUROPÉEN**

④⑤ Date de publication du fascicule du brevet:
08.06.88

⑥① Int. Cl. 4: **F 23 D 14/64, F 23 D 14/08,**
B 01 F 5/04

②① Numéro de dépôt: **83401472.2**

②② Date de dépôt: **18.07.83**

⑥④ **Dispositif pour la combustion de fluides combustibles avec induction d'air.**

③⑩ Priorité: **15.07.82 FR 8212339**

④③ Date de publication de la demande:
01.02.84 Bulletin 84/5

④⑤ Mention de la délivrance du brevet:
08.06.88 Bulletin 88/23

⑧④ Etats contractants désignés:
AT BE DE FR GB IT NL SE

⑥⑥ Documents cités:
DE-A-2 034 284
DE-C-160 871
FR-A-1 451 539
FR-A-1 491 215
FR-A-1 499 966
FR-A-2 137 761
FR-A-2 331 751
FR-A-2 379 025
FR-A-2 397 594
FR-A-2 480 907
GB-A-2 081 872
US-A-2 164 417
US-A-4 033 714

⑦③ Titulaire: **COMPAGNIE DE RAFFINAGE ET DE**
DISTRIBUTION TOTAL FRANCE, 84, rue de
Villiers, F-92300 Levallois Perret (FR)

⑦② Inventeur: **Toussaint, Michel Georges, I, Impasse**
Liard, F-76600 Le Havre (FR)
Inventeur: **Mougey, Gérard, 18, Quai de Seine,**
F-95530 La Frette S/ Seine (FR)
Inventeur: **Crespin, Pierre, 33, rue du Docteur**
Heulin, F-75017 Paris (FR)

⑦④ Mandataire: **Brot, Philippe, CABINET BROT et**
JOLLY 83, rue d'Amsterdam, F-75008 Paris (FR)

EP 0 099 828 B1

Il est rappelé que: Dans un délai de neuf mois à compter de la date de publication de la mention de la délivrance du brevet européen toute personne peut faire opposition au brevet européen délivré, auprès de l'Office européen des brevets. L'opposition doit être formée par écrit et motivée. Elle n'est réputée formée qu'après paiement de la taxe d'opposition (Art. 99(1) Convention sur le brevet européen).

Description

La présente invention concerne un dispositif de combustion de mélange de fluides, qui permet d'obtenir un fort rapport de dilution entre un fluide inducteur et un ou plusieurs fluides induits; ce dispositif convient particulièrement en tant que brûleurs-torches industriels pouvant brûler des combustibles ou des gaz résiduels dans les meilleures conditions, et brûleurs pouvant travailler avec une forte surpression de refoulement (combustion en position immergée du brûleur, par exemple).

On connaît, dans la technique, divers types de brûleurs industriels à gaz avec induction d'air atmosphérique. Dans ces brûleurs, un jet de gaz sous forte pression est dirigé par un injecteur en direction d'une tête de brûleur, dont une partie formant venturi est ouverte à ses deux extrémités, de manière que le gaz entrant à une extrémité entraîne lui-même l'air nécessaire à sa combustion, sans nécessiter d'organes de ventilation auxiliaires, et se mélange intimement à cet air dans le venturi, le mélange brûlant à l'autre extrémité de la tête du brûleur (voir FR-A-2 137 761).

Une étude détaillée de tels brûleurs, tant sur le plan théorique que sur le plan technique, est donnée dans la référence suivante: "Les brûleurs industriels à gaz" de Pierre HOSTALIER, Edition Eyrolles.

L'invention vise à perfectionner de tels brûleurs à induction en vue de permettre notamment leur application sous de grandes dimensions comme les brûleurs-torches destinés à brûler des fluides combustibles tels que du charbon ou du fuel finement pulvérisé dans de l'air ou de l'oxygène, ou des gaz résiduels dans les unités industrielles - raffineries de pétrole, usines sidérurgiques (gaz de hauts-fourneaux) - ou afin de brûler les gaz issus de la gazéification du charbon.

Dans de telles utilisations en brûleurs-torches industriels, le dispositif de combustion doit être apte à fonctionner de façon efficace, c'est-à-dire assurer une combustion complète des matières combustibles, avec une grande variété de gaz, allant des plus lourds (butane) aux plus légers (méthane, gaz de raffinerie à forte teneur en hydrogène) ou bien allant des gaz les plus pauvres (gaz pauvre ou moyen issus de la gazéification du charbon) jusqu'aux gaz les plus riches.

Dans l'application comme brûleur, le rapport entre le débit d'air induit et le débit de gaz à brûler, agissant comme gaz moteur, doit à tout moment être supérieur ou égal au rapport stoechiométrique, afin que le brûleur puisse opérer de façon entièrement autonome, sans apport d'air extérieur complémentaire, même si le débit et la pression du gaz moteur varient brusquement dans de grandes proportions, comme cela se produit fréquemment dans l'industrie.

Le brûleur doit, par ailleurs, pouvoir travailler efficacement avec une surpression de

refoulement, laquelle, naturellement, réduit l'induction d'air atmosphérique. Celle-ci reste toutefois suffisante pour assurer une combustion avec excès d'air dans de nombreux cas de fonctionnement. Le brûleur peut donc trouver application lorsque l'on veut effectuer une combustion immergée, dans laquelle il est nécessaire de vaincre une perte de charge importante.

Enfin, la flamme doit être stabilisée pour une grande gamme d'excès d'air et une grande diversité de gaz combustibles, sans pertes de charge excessives supplémentaires au nez du brûleur.

Le dispositif selon l'invention vise à répondre à ces exigences et à pouvoir être utilisé également avec de la vapeur comme fluide moteur, les fluides induits étant alors en principe l'air atmosphérique, et le gaz à brûler. Ce dispositif peut alors fonctionner en brûleur torche particulièrement efficace dans la mesure où l'introduction de vapeur sous pression permet d'augmenter considérablement l'induction d'air, et de catalyser la réaction de combustion.

Le dispositif selon l'invention vise enfin à permettre l'utilisation d'air ou d'oxygène comme fluide moteur, le ou les fluides induits étant alors des fluides combustibles. Le dispositif peut alors fonctionner de façon connue en soi comme gazéifieur.

FR-A-1 491 215 décrit un éjecteur-mélangeur -ou trompe- destiné à être implanté dans une conduite de mélange de fluides différents en vue de leur combustion. Cette trompe comprend un ajutage à section annulaire, imprimant une grande vitesse à un fluide inducteur, un convergent dans lequel se fait l'accélération d'un fluide induit, et un divergent ou diffuseur dans lequel s'achève le mélange des deux fluides.

FR-A-1 451 539 décrit une trompe analogue, mais avec une pluralité d'ajutages annulaires.

Ces dispositifs sont utilisés pour réaliser des mélanges de gaz.

La présente invention propose un dispositif pour la combustion d'un mélange de fluides, comportant un injecteur de fluide moteur à la sortie duquel est placé un corps de brûleur formant venturi, caractérisé en ce que l'injecteur est constitué par un ou plusieurs injecteurs à section transversale annulaire disposée coaxialement à l'axe central, à la sortie duquel ou desquels est placé un corps de brûleur formant venturi, puis un accroche-flamme de type aérodynamique à ouverture disposée à l'extrémité dudit corps opposée à l'extrémité de l'injection, l'ouverture dudit accroche-flamme ayant soit un profil tronconique d'angle au sommet compris entre 10° et 35°, soit un profil évolutif d'angle au sommet égal à 90° par rapport à l'axe.

La Demanderesse a, en effet, établi :

- d'une part, qu'une injection de fluide gazeux, sous la forme d'au moins une nappe ou d'un voile à section annulaire, a pour effet d'accroître considérablement la surface de contact avec le fluide induit, ce qui se traduit par un taux

d'entraînement très élevé ;

- d'autre part, qu'un accroche-flamme du type aérodynamique à ouverture du type mentionné assure une stabilisation parfaite de la flamme, malgré les variations de vitesse du mélange gazeux inhérentes à ce mode d'injection, et ce même lorsque la vitesse du mélange gazeux à la tête de combustion devient inférieure à celle du front de flamme.

Avantageusement, le fluide induit sera entraîné non seulement à la périphérie de la nappe à section transversale annulaire, mais également suivant sa surface interne, au moins une entrée étant prévue dans ce but dans la partie centrale de l'anneau d'injection, ce qui doublera la surface d'échange entre fluides.

Lorsque cela sera possible technologiquement, on pourra avantageusement utiliser deux, trois ou même davantage de voiles annulaires, de manière à ce que chacun d'eux produise son propre effet d'entraînement.

Pour ce faire, les nappes ou voiles de fluides à section annulaire seront disposées de préférence suivant un même axe d'injection, les orifices d'injection des nappes à section annulaire croissante étant décalés d'amont en aval en direction du corps de combustion : chaque injecteur annulaire est dimensionné, positionné et profilé de façon à constituer un corps de trompe pour la buse d'injection qui est située en amont dans l'écoulement. Ainsi, les effets successifs de chacune des trompes induisent un débit de fluide supérieur à ce qui serait obtenu avec des injecteurs annulaires placés concentriquement dans une même zone.

Le corps profilé du dispositif conforme à l'invention pourra comprendre, de façon connue en soi, une entrée de fluide gazeux induit, de préférence circulaire, mais qui peut être un simple tronc de cône convergent dans le sens de l'écoulement du flux gazeux, un mélangeur de forme cylindrique co-axial à ladite entrée et raccordé à celle-ci, un tronc de cône divergent dans le sens d'écoulement en flux gazeux, ce divergent étant coaxial audit mélangeur et raccordé à celui-ci.

Avantageusement, lorsque cela est possible économiquement et technologiquement, le divergent peut se terminer par un profil évasé, ce qui permet de réduire l'encombrement du brûleur et d'augmenter encore le rendement. L'angle de sortie du divergent, dans ce cas, est au maximum de 20°.

Dans ce divergent, la pression augmente par conversion de l'énergie cinétique du fluide en décélération régulière. Il a été constaté que l'adjonction d'une section cylindrique à la sortie du diffuseur divergent assure une augmentation supplémentaire de la pression, car l'écoulement est régularisé et ralenti de façon supplémentaire.

Les moyens d'injection du fluide gazeux sous pression comprendront un ou plusieurs injecteurs annulaires disposés à l'extrémité amont du corps du brûleur. Dans le cas où le dispositif comprend plusieurs injecteurs annulaires à sections

différentes, ces injecteurs seront disposés suivant l'axe dudit corps et les injecteurs de section croissante seront décalés d'amont en aval suivant ledit axe.

5 Le ou les injecteurs annulaires présentent de préférence une restriction ou col en amont de leur orifice et leurs dimensions sont telles que la vitesse du fluide moteur au niveau du col soit égale à celle du son dans ce fluide. Si l'on veut obtenir des taux de dilution élevés et si l'on dispose de fluide sous forte pression, celui-ci est injecté dans le corps du dispositif avec un taux de détente largement supersonique. La section annulaire de l'injecteur aura ainsi un profil convergent-divergent et la Demanderesse a établi qu'il est souhaitable que l'angle de sortie du divergent de l'injecteur soit égal à 24° environ. Par contre, si la pression du fluide moteur disponible est trop faible, le taux de détente critique du fluide n'étant pas atteint, il est souhaitable de réduire au maximum la longueur du divergent de manière à obtenir une meilleure adaptation. La section de sortie de l'injecteur est alors égale à sa section au col.

10 15 20 25 Dans le même but, une entrée de fluide induit additionnelle sera présente dans la partie centrale de chaque injecteur, afin de doubler les surfaces d'échange.

30 En vue de stabiliser la flamme à l'extrémité de la tête de combustion, celle-ci sera équipée d'un accroche-flamme. Afin de limiter les pertes de charges dues à cet accroche-flamme, celui-ci ne devra pas produire un rétrécissement de la section de passage du mélange des fluides à la sortie du diffuseur. L'accroche-flamme est donc du type aérodynamique avec ouverture et il comprend de préférence dans ce but deux cylindres coaxiaux de longueur inégale réunis par une partie annulaire, le cylindre le plus court, ouvert à ses deux extrémités, étant raccordé à l'extrémité du diffuseur, de préférence par l'intermédiaire d'un élément cylindrique formant stabilisateur de la vitesse des fluides, la partie annulaire réunissant les deux cylindres étant perpendiculaire à l'axe des brûleurs. Le cylindre extérieur, plus long, favorise l'établissement d'un régime d'écoulement stable.

35 40 45 Il peut être raccordé à un ouverture conique d'angle au sommet compris entre 10 et 35°, dans lequel la vitesse d'écoulement du mélange décroît en même temps que la section augmente et le front de flamme se stabilise dans une zone où il y a égalité des vitesses d'écoulement et de propagation de flamme. Il a été remarqué que plus l'angle au sommet était ouvert, plus la souplesse du brûleur était grande.

50 55 60 65 Optionnellement, pour des applications particulières telles que les brûleurs radiants par exemple, le profil de l'ouverture peut être évolutif avec un rayon de courbure cylindrique, de façon que l'angle au sommet final de l'ouverture soit égal à 180°. Dans ce cas, la flamme adhère à la paroi de l'ouverture réfractaire, par effet Coanda. Cet ouverture, chauffé à haute température, rayonne vers la charge à chauffer.

Avec un accroche-flamme à deux cylindres coaxiaux, l'inflammation des fluides s'effectue à l'extrémité du cylindre interne, tandis qu'une recirculation des fumées se produit entre les deux cylindres et porte le mélange combustible à une température supérieure à sa température d'inflammation. Deux ou plusieurs passages peuvent être avantageusement ménagés dans le cylindre interne de l'accroche-flamme, de manière à alimenter en mélange combustible la zone de recirculation des fumées. De même, optionnellement, un ou plusieurs orifices d'admission d'air frais pourront être prévus dans le cylindre externe.

Des essais effectués par la Demanderesse et qui seront rapportés ci-après, il ressort qu'avec des fluides moteurs très différents, la quantité de fluide induit dans un tel brûleur est telle que le taux de dilution, c'est-à-dire le rapport du débit massique de fluide induit au débit massique de fluide moteur, est nettement supérieur à l'unité et peut atteindre des valeurs supérieures à 50, quelle que soit la pression d'alimentation, tout en obtenant une flamme parfaitement stable.

Selon une variante de la présente invention, les injecteurs de sections annulaires peuvent être réalisés de façon connue en soi: ils peuvent être aussi remplacés avantageusement pour des raisons de simplicité de construction par un ou plusieurs faisceaux de tubes cylindriques disposés en anneaux à la surface extérieure d'une jupe métallique ou réfractaire qui remplit la fonction du corps de trompe précédemment décrit.

Le dispositif conforme à l'invention peut être employé avantageusement dans l'industrie dans toutes les techniques utilisant des brûleurs ou gazéificateurs industriels, par exemple dans les fours de traitement thermique, dans les fours ou les torchères de raffinerie, les verreries, les fours de céramique, dans les procédés avec combustion immergée ou bien lorsque les gaz brûlés doivent vaincre une forte perte de charge, ainsi que dans les procédés de gazéification du charbon ou des résidus pétroliers.

Ses performances subsistent en outre lorsqu'il travaille avec une grande diversité de fluide, ce qui permet de l'utiliser comme torchère pour brûler des gaz résiduels dans l'industrie, et en particulier avec injection de vapeur comme fluide moteur.

L'invention sera plus complètement décrite ci-après, en référence aux dessins annexés, sur lesquels:

- la figure 1 est une vue schématique en coupe d'un brûleur conforme à l'invention;
- la figure 2 illustre schématiquement une variante de réalisation du corps du brûleur, de l'accroche-flamme et de l'ouvrage;
- la figure 3 est une coupe partielle, à plus grande échelle, d'une buse d'injection;
- la figure 4 est une vue de détail illustrant la section d'injection;
- les figures 5 à 9 représentent, en application brûleur à gaz, pour différents gaz, des courbes

indiquant les débits d'air induit en fonction du débit de gaz combustible, à diverses pressions d'injection, dans le cas d'un brûleur équipé d'un unique injecteur annulaire;

- 5 - la figure 10 représente deux courbes donnant les taux de dilution soit à partir d'un injecteur annulaire, soit à partir d'un injecteur à faisceau annulaire.

10 Le brûleur représenté sur la figure 1 comprend deux entrées de fluide induit 1, disposées en amont dans le sens d'écoulement du gaz et délimitées par un profil convergent, qui peut être éventuellement tronconique. Chaque profil est raccordé à une portion cylindrique 2, formant mélangeur, se prolongeant par un divergent 3, en forme de tronc de cône formant diffuseur.

20 En variante (figure 2), le divergent du corps du brûleur peut avoir un profil 3a s'évasant régulièrement vers l'aval à la manière d'une trompette, ce qui accroît le rendement du diffuseur. Dans ce cas, l'angle de sortie α du divergent 3a est au plus égal à 20° .

25 A l'extrémité du divergent 3 du corps du brûleur est fixée une chambre cylindrique 4, servant de stabilisateur destiné à homogénéiser la vitesse des gaz. La chambre 4 est munie, à son extrémité en aval, d'un accroche-flamme de type aérodynamique, qui sera décrit plus en détail ci-après.

30 L'arrivée du fluide moteur s'effectue par une buse 6 à section annulaire.

Les buses 6 sont percées suivant l'axe d'un conduit 8, ouvertes à leurs deux extrémités et qui communiquent avec l'atmosphère par leur extrémité aval.

35 Dans une application brûleur à gaz, l'alimentation en air s'effectue de façon usuelle par entraînement par le gaz combustible, qui sert d'agent moteur, mais, le gaz étant injecté sous pression et à grande vitesse sous forme d'une nappe cylindrique ou conique, en contact avec l'air aussi bien par sa partie externe que par sa partie interne, une diffusion et un mélange avec l'air se produisent très rapidement, avec un minimum de perte de charge au contact des parois. L'échange d'énergie entre les deux flux gazeux, le flux moteur de gaz combustible, d'une part, et le flux d'air induit, d'autre part, d'abord dans les mélangeurs 2, puis dans les divergents 3, conduit à un mélange extrêmement homogène à l'entrée du stabilisateur 4. En outre, du fait de la grande vitesse du gaz d'injection, l'induction d'air multiple, à la périphérie et au centre des nappes du gaz combustible, et de l'importance des surfaces de contact gaz-air, on obtient une très importante dilution du gaz combustible dans tous les cas, supérieure au mélange stoechiométrique.

40 Une variante de cette application de type brûleur à gaz consiste à alimenter le dispositif représenté sur la figure 1 avec un fluide moteur constitué de vapeur sous pression à la place du gaz combustible. Les fluides induits sont alors le fluide combustible et l'air atmosphérique qui peuvent être introduits en mélange ou séparément.

L'accroche-flamme 5 est disposé à l'extrémité aval du stabilisateur 4 est du type aérodynamique et comprend deux cylindres coaxiaux 5a, 5b, réunis par une partie annulaire 9 perpendiculaire à l'axe du stabilisateur 4. Le cylindre 5a, ouvert à ses deux extrémités, est disposé dans le prolongement du stabilisateur 4. Ses parois sont percées d'orifices 10, permettant le passage du mélange combustible dans l'intervalle séparant le cylindre 5a du cylindre 5b. Ce dernier est plus long que le cylindre 5a. Il est prolongé par un ouvreau 11 tronconique divergent dans le sens de l'écoulement, avec un angle au sommet β compris entre 10 et 35°. Dans certains cas, le profil de l'ouvreau 12 peut être évolutif cylindrique avec un angle au sommet final de 90° par rapport à l'axe.

L'inflammation initiale du mélange air-gaz arrivant par le stabilisateur 4 et le réallumage continu de la flamme sont assurés par la recirculation, dans l'espace séparant les deux cylindres, de fumées à haute température, qui portent le mélange combustible à une température supérieure à sa température d'inflammation. Du fait qu'aucun obstacle matériel n'est disposé sur le trajet du mélange gazeux, celui-ci ne subit pas de pertes de charge notables.

Une forme de réalisation préférée de buse d'injection annulaire apparaît sur la figure 3. La paroi de chaque injecteur la plus proche de l'axe X'X, est sensiblement cylindrique et se termine par un divergent d'angle α_1 sensiblement égal à 7°. L'autre paroi présente une protubérance définissant avec la paroi adjacente un col 7 séparant un convergent d'un divergent d'angle α_2 compris entre 0 et 24° (0° dans le cas où la pression du gaz est faible, et l'écoulement est subsonique, et 24° dans le cas d'un écoulement sonique au col et largement supersonique dans le divergent).

La figure 4 représente une vue de détail de l'ensemble de la section d'injection des fluides comprenant ici trois injecteurs.

L'exemple 1 suivant illustre l'effet de dilution qui peut être obtenu sur des brûleurs à gaz munis d'injecteurs précédemment décrits.

Exemple 1

On a utilisé un brûleur à un seul injecteur annulaire, présentant les caractéristiques dimensionnelles suivantes:

- longueur de mélangeur 2a = 66 mm;
- diamètre du mélangeur 2a = 30 mm;
- angle au sommet du cône divergent du diffuseur: 7°;
- diamètre de sortie du divergent: 70 mm;
- diamètre du stabilisateur 4: 70 mm;
- longueur du stabilisateur 4: 145 mm;
- diamètre interne du cylindre 5a de l'accroche-flamme: 70 mm;
- Longueur du cylindre 5a de l'accroche-

flamme: 50 mm;

- diamètre interne du cylindre 5b de l'accroche-flamme: 120 mm;

- longueur du cylindre 5b de l'accroche-flamme: 60 mm;

- angle de révolution du cône de l'ouvreau 11: $\beta = 30^\circ$;

- longueur de l'ouvreau divergent 11: 50 mm;

- diamètre de sortie du brûleur: 145 mm;

- largeur des fentes annulaires des injecteurs successivement utilisés: 0,1; 0,2; et 0,4 mm.

Avec ce brûleur, une série systématique d'essais a été effectuée avec du méthane, de l'éthane, du propane et du butane, à différentes pressions d'alimentation, en utilisant les divers injecteurs annulaires.

Les mesures ont porté à chaque fois sur le débit Q' de gaz combustible servant de gaz moteur, le débit Q'' d'air induit et la stabilité de la flamme.

Les résultats obtenus dans cinq de ces essais apparaissent sur les figures 5, 6, 7, 8 et 9 des dessins annexés.

La figure 5 concerne l'injection de méthane avec un injecteur annulaire ayant une largeur de fente de 0,1 mm. Le taux de dilution Q''/Q' est très élevé et nettement supérieur au rapport stoechiométrique. Il est cependant nécessaire d'opérer sous une pression d'injection d'au moins 3 bars relatifs, car, à plus faible pression, la quantité d'air induit est trop élevée, ce qui se traduit par des conditions de mélange, entre le méthane et l'air, telles que l'on est en dehors des conditions limites d'inflammabilité. Il faut, dans ce dernier cas, réduire artificiellement le débit d'air induit au moyen d'une fenêtre d'admission réglable.

La figure 6 rapporte des essais effectués avec l'éthane et un injecteur annulaire à largeur de fente égale à 0,1 mm. Le taux de dilution Q''/Q' est égal ou supérieur au rapport stoechiométrique et l'on constate une excellente adaptation de ce rapport à la pression d'injection. La flamme est parfaitement stable dans tout le domaine de pression.

La figure 7 concerne des essais au propane avec une fente annulaire d'injection de 0,1 mm. de largeur. Dans ce cas, également, le rapport de dilution Q''/Q' est généralement supérieur au rapport stoechiométrique, bien qu'il ait tendance à baisser aux fortes pressions.

La figure 8 concerne des essais similaires effectués avec le butane et un injecteur annulaire de largeur de fente égale à 0,1 mm. Ces essais montrent que le rapport de dilution Q''/Q' est très voisin du rapport stoechiométrique.

La figure 9 concerne d'autres essais effectués avec du méthane et un injecteur annulaire de largeur de fente égale à 0,2 mm. Cette figure est à rapprocher par conséquent de la figure 5, qui concerne des essais similaires effectués avec une fente d'injection de largeur égale à 0,1 mm. Dans ce cas, également, le rapport Q''/Q' s'adapte bien aux variations de pression et reste voisin du rapport stoechiométrique. La flamme est

parfaitement stable dans tout le domaine des pressions d'alimentation.

Des essais avantageux conduits avec des injecteurs annulaires de plus grande section ont confirmé ces excellentes performances du brûleur selon l'invention.

De façon surprenante, ces performances se maintiennent même lorsque le brûleur a des dimensions très importantes, pouvant atteindre des diamètres supérieurs à 200 mm. à la sortie du brûleur (diamètre de sortie du divergent). Il peut donc être utilisé avec avantage comme brûleur-torche pour brûler des gaz résiduels dont la composition, le débit et la pression sont sujets à de fréquentes variations.

L'exemple 2 suivant illustre l'intérêt du dispositif selon la présente invention lorsque l'on utilise un fluide moteur constitué par de la vapeur sous pression.

Exemple 2

On a utilisé le même dispositif que celui décrit dans l'exemple 1. La courbe A de la figure 10 concerne l'injection de vapeur en tant que fluide moteur avec un injecteur annulaire ayant une largeur de fente de 0,1 mm.

Le gaz combustible est induit dans l'axe du dispositif, et l'air induit arrive à la périphérie de l'injecteur annulaire.

Cette courbe A montre que le taux de dilution obtenu $\frac{Q''}{Q}$ est très élevé et peut atteindre couramment des valeurs de 30 à 50.

Exemple 3

A titre de variante, l'injection annulaire de l'exemple 2 a été remplacée par un faisceau de 8 tubes de 2 mm de diamètre au col disposés en anneau sur une jupe métallique de diamètre équivalent à celui de l'exemple 2.

La courbe 8 de la figure 10 concerne les résultats obtenus avec ce type d'injecteur par faisceaux annulaires de tubes. Ces résultats montrent l'équivalence des résultats avec ceux de l'exemple précédent.

Revendications

1. Dispositif pour la combustion d'un mélange de fluides, comportant un injecteur de fluide moteur à la sortie duquel est placé un corps de brûleur formant venturi (1, 2, 3, 4), caractérisé en ce que l'injecteur est constitué par un ou plusieurs injecteurs (6) à section transversale annulaire disposé coaxialement à l'axe central, à la sortie duquel ou desquels est placé un corps de brûleur formant venturi (1, 2, 3, 4), puis un accroche-flamme (5) de type aérodynamique à

ouveau disposé à l'extrémité dudit corps opposée à l'extrémité (1) de l'injection, l'ouveau (11) dudit accroche-flamme (5) ayant soit un profil tronconique d'angle au sommet compris entre 10° et 35° , soit un profil évolutif d'angle au sommet égal à 90° par rapport à l'axe.

2. Dispositif selon la revendication 1, comprenant une pluralité d'injecteurs annulaires (6) de sections différentes, caractérisé en ce que chaque injecteur est dimensionné de façon à constituer lui-même un corps de trompe pour la buse d'injection située en amont dans l'écoulement des fluides.

3. Dispositif selon l'une des revendications 1 et 2, caractérisé en ce que le ou lesdits injecteurs (6) présentent une restriction définissant un col (7) d'un convergent-divergent, en amont de leur orifice d'injection, le divergent suivant ledit col (7) ayant un angle au sommet (α_2) compris entre 0 et 24° .

4. Dispositif selon l'une des revendications 1 à 3, caractérisé en ce que la paroi de chaque injecteur (6) la plus proche de son axe X'-X comporte une partie parallèle à cet axe se terminant par un divergent d'angle (α_1) sensiblement égal à 7° .

5. Dispositif suivant l'une des revendications 1 à 4, caractérisé en ce que chaque injecteur à section annulaire est constitué par un faisceau de tubes cylindriques disposés en anneau à la surface extérieure d'une jupe métallique ou réfractaire qui remplit la fonction de corps de trompe.

6. Dispositif selon l'une des revendications 1 à 5, caractérisé en ce qu'une entrée d'air additionnelle (8) est ménagée suivant l'axe du ou desdits moyens d'injection (6).

7. Dispositif selon l'une des revendications 1 à 6, caractérisé en ce que ledit corps du brûleur comprend d'amont en aval une entrée d'air (1), de préférence convergente dans le sens d'écoulement du gaz, un mélangeur de forme cylindrique (2), coaxial à ladite entrée d'air (1) et raccordé à celle-ci, et un divergent formant diffuseur de gaz (3), coaxial audit mélangeur et raccordé à celui-ci, et en ce que ledit corps du brûleur a un profil continu, évasé vers l'aval en forme de trompette, l'angle (α) d'extrémité du divergent (3a) étant au plus égal à 20° .

8. Dispositif selon l'une des revendications 1 à 7, caractérisé en ce que ledit accroche-flamme (5) comporte deux parties cylindriques coaxiales (5a, 5b) de longueur inégale, réunies par une partie annulaire, le cylindre le plus court (5a), ouvert à ses deux extrémités, étant raccordé à l'extrémité aval du diffuseur (3), de préférence par l'intermédiaire d'un élément cylindrique (4) formant stabilisateur de la vitesse des gaz, la partie annulaire (9), réunissant les deux cylindres (5a, 5b), étant perpendiculaire à l'axe du diffuseur (3) à la périphérie de l'extrémité de celle-ci ou du stabilisateur cylindrique qui la prolonge.

9. Dispositif selon la revendication 8, caractérisé en ce que ladite partie cylindrique (5a) de l'accroche-flamme (5) est percée

d'ouvertures (10) pour le passage du mélange gazeux combustible et en ce que ladite partie cylindrique (5b) est éventuellement percée d'ouvertures pour le passage d'air lorsque le brûleur fonctionne sans surpression de refoulement.

Patentansprüche

1. Vorrichtung zum Verbrennen eines Gemisches von Fluiden mit einem Injektor für Antriebsfluid, an dessen Ausgang ein ein Venturirohr bildender Brennkörper (1, 2, 3, 4) angeordnet ist, dadurch gekennzeichnet, daß der Injektor von einem oder mehreren Injektoren (6) mit koaxial zur zentralen Achse angeordnetem ringförmigem Querschnitt gebildet wird, an dessen (deren) Ausgang ein ein Venturirohr bildender Brennkörper (1, 2, 3, 4) angeordnet ist, und daß ein Flammenhalter (5) vom aerodynamischen Typ mit einer am dem Injektionsende (1) gegenüberliegenden Ende des Körpers angeordneten Öffnung vorgesehen ist, wobei die Öffnung (11) des Flammenhalters (5) entweder ein kegelförmiges Profil mit einem zwischen 10° und 35° liegenden Scheitelwinkel oder ein sich erweiterndes Profil mit einem Scheitelwinkel von 90° bezüglich der Achse aufweist.

2. Vorrichtung nach Anspruch 1 mit mehreren, verschiedene Querschnitte aufweisenden ringförmigen Injektoren (6), dadurch gekennzeichnet, daß jeder Injektor so bemessen ist, daß er selbst einen stromauf im Strömungsweg der Fluiden gelegenen Trichterkörper für die Injektionsdüse bildet.

3. Vorrichtung nach einem der Ansprüche 1 und 2, dadurch gekennzeichnet, daß der Injektor oder die Injektoren (6) eine Verengung aufweisen, welche stromauf ihrer Injizieröffnung einen Hals (7) eines konvergent-divergenten Teils definieren, wobei der dem Hals folgende divergente Bereich einen zwischen 0 und 24° liegenden Scheitelwinkel (α_2) aufweist.

4. Vorrichtung nach einem der Ansprüche 1 bis 3, dadurch gekennzeichnet, daß die Wand eines jeden Injektors (6) im der Achse X'-X am nächsten gelegenen Bereich des Injektors einen zu dieser Achse parallelen Bereich aufweist, welcher mit einem divergierenden Bereich mit einem Winkel (α_1) endet, der im wesentlichen gleich ist 7° .

5. Vorrichtung nach einem der Ansprüche 1 bis 4, dadurch gekennzeichnet, daß jeder Injektor ringförmigen Querschnitts von einem Bündel zylindrischer Rohre gebildet ist, die ringförmig an der Außenfläche eines die Funktion des Trichterkörpers erfüllenden Mantels aus Metall oder feuerfestem Material angeordnet sind.

6. Vorrichtung nach einem der Ansprüche 1 bis 5, dadurch gekennzeichnet, daß entlang der Achse der Injiziereinrichtung oder der Injiziereinrichtungen (6) ein Einlaß (8) für

Zusatzluft vorgesehen ist.

7. Vorrichtung nach einem der Ansprüche 1 bis 6, dadurch gekennzeichnet, daß der Brennerkörper in Richtung vom Einlaßende zum Auslaßende einen vorzugsweise in Strömungsrichtung des Gases konvergierenden Lufteinlaß (1), einen zu diesem Lufteinlaß (1) koaxialen und daran anschließenden zylindrischen Mischer (2) und einen zu diesem Mischer koaxialen und daran anschließenden, einen Gasdiffusor (3) bildenden divergierenden Bereich aufweist, und daß der Brennerkörper ein sich stromab trompetenförmig erweiterndes stetiges Profil besitzt, wobei der Winkel (α) des divergierenden Endes (3a) höchstens gleich ist 20° .

8. Vorrichtung nach einem der Ansprüche 1 bis 7, dadurch gekennzeichnet, daß der Flammenhalter (5) zwei zueinander koaxiale zylindrische Teile (5a, 5b) unterschiedlicher Länge besitzt, wobei diese beiden Teile durch einen ringförmigen Teil verbunden sind und der an beiden Enden offene kürzere Zylinder (5a) an das stromabwärts gelegene Ende des Diffusors (3) vorzugsweise unter Zwischenschaltung eines zylindrischen Elementes (4) angeschlossen ist, welches einen Stabilisator für die Gasgeschwindigkeit bildet, wobei der die beiden Zylinder (5a, 5b) verbindende ringförmige Teil (9) zur Achse des Diffusors (3) am Endumfang desselben oder des dieses Ende verlängernden zylindrischen Stabilisators senkrecht steht.

9. Vorrichtung nach Anspruch 8, dadurch gekennzeichnet, daß der zylindrische Teil (5a) des Flammenhalters (5) von Öffnungen (10) für das Hindurchtreten des brennbaren Gasgemisches durchsetzt ist und daß der zylindrische Teil (5b) gegebenenfalls von Öffnungen für das Hindurchtreten von Luft im Falle des Betriebs des Brenners ohne Zufuhrüberdruck durchsetzt ist.

Claims

1. A device for the combustion of a mixture of fluids, comprising an injector for motive fluid, at the outlet of which is disposed a burner body forming a venturi (1, 2, 3, 4), characterised in that the injector is formed by one or more injectors (6) of annular cross-section arranged coaxially to the centre axis, at the outlet of which injector or injectors is disposed a burner body forming a venturi (1, 2, 3, 4), then a flame arrester (5) of aerodynamic type with a tunnel arranged at the end of said body opposite to the injection end (1), the tunnel (11) of said flame arrester (5) having either a frustoconical profile with an angle at the apex of between 10° and 35° or an evolutive profile with an angle at the apex of 90° relative to the axis.

2. A device according to claim 1, comprising a plurality of annular injectors (6) of different sections, characterised in that the dimensions of

each injector are such that per se it forms an aspirator body for the injection nozzle situated upstream in the fluid flow.

3. A device according to either of claims 1 and 2, characterised in that the injector or injectors (6) have a constriction defining a neck (7) of a convergent-divergent, upstream of their injection orifice, the divergent following said neck (7) having an angle at the apex (α_2) of between 0 and 24°.

4. A device according to any of claims 1 to 3, characterised in that the wall of each injector (6) nearest to its axis X'-X comprises a portion parallel to this axis terminating in a divergent of angle (α_1) substantially equal to 7°.

5. A device according to any of claims 1 to 4, characterised in that each injector of annular section comprises a group of cylindrical tubes arranged in a ring relative to the outer surface of a metallic or refractory skirt acting as the aspirator body.

6. A device according to any of claims 1 to 5, characterised in that an additional air inlet (8) is provided following the axis of said injection means (6).

7. A device according to any of claims 1 to 6, characterised in that said burner body comprises, from upstream to downstream, an air inlet (1), preferably convergent in the direction of gas flow, a cylindrically shaped mixer (2) coaxial to said air inlet (1) and connected thereto, and a divergent forming a gas diffuser (3) coaxial to said mixer and connected thereto, and in that said burner body has a continuous profile which is flared downstream in the shape of a trumpet, the angle (α) at the end of the divergent (3a) being at most equal to 20°.

8. A device according to any of claims 1 to 7, characterised in that said flame arrester (5) comprises two coaxial cylindrical portions (5a, 5b) of unequal length and joined by an annular portion, the shorter cylinder (5a), which is open at both ends, being joined to the downstream end of the diffuser (3), preferably by means of a cylindrical member (4) serving to stabilise the velocity of the gases, the annular portion (9), which joins the two cylinders (5a, 5b), being perpendicular to the axis of the diffuser (3) on the periphery of the end thereof or of the cylindrical stabiliser which extends it.

9. A device according to claims 8, characterised in that said cylindrical portion (5a) of the flame arrester (5) is perforated with openings (10) for the passage of the combustible gaseous mixture, and in that said cylindrical portion (5b) is optionally perforated with openings for the passage of air when the burner operates without excessive discharge pressure.

60

65

8

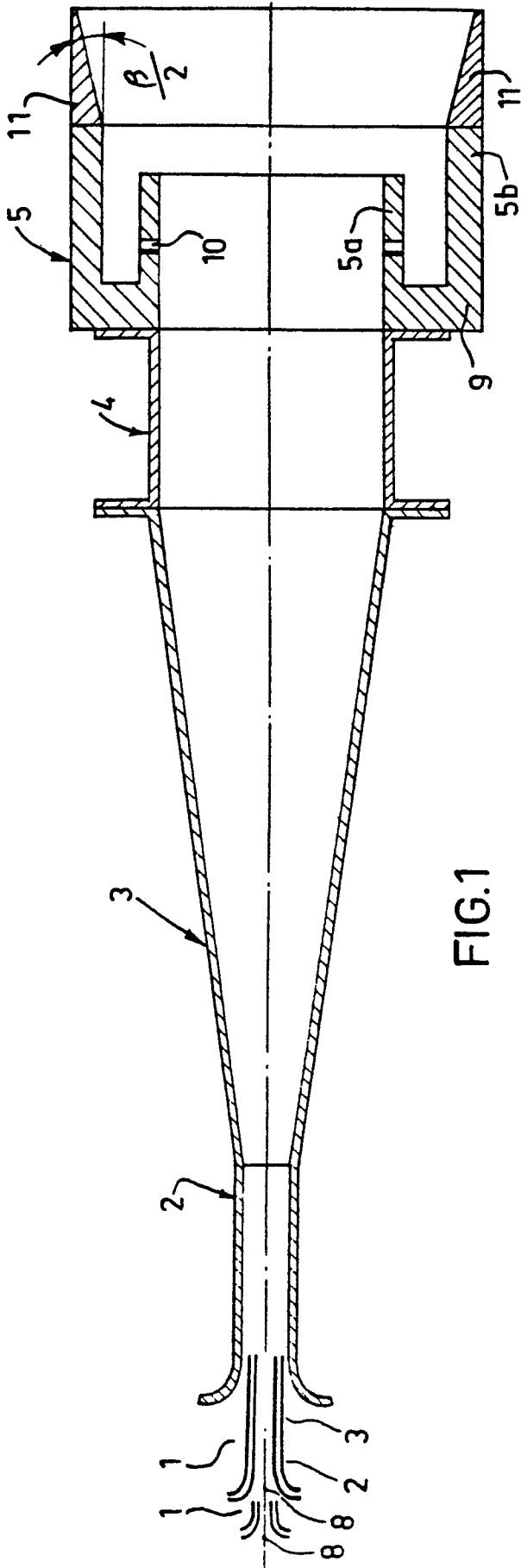


FIG. 1

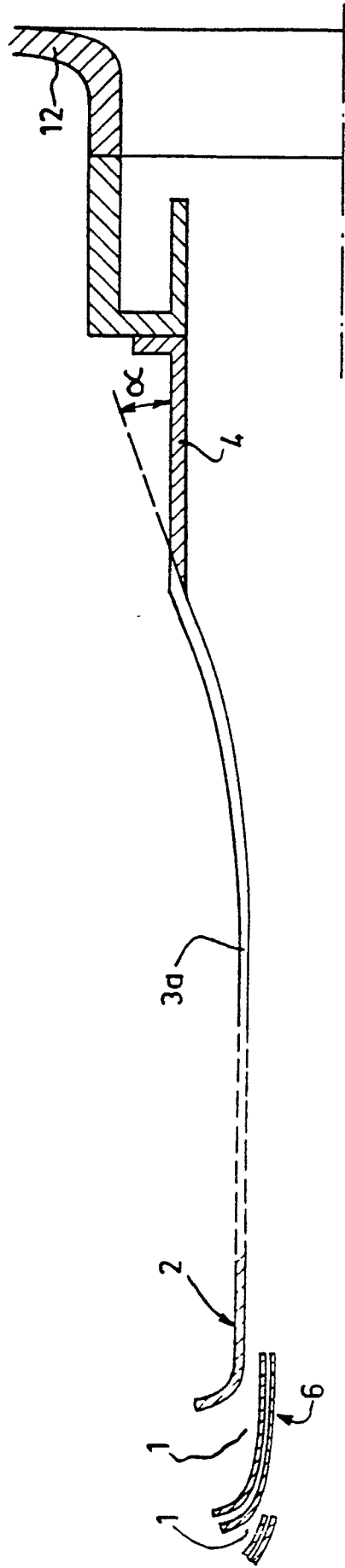


FIG. 2

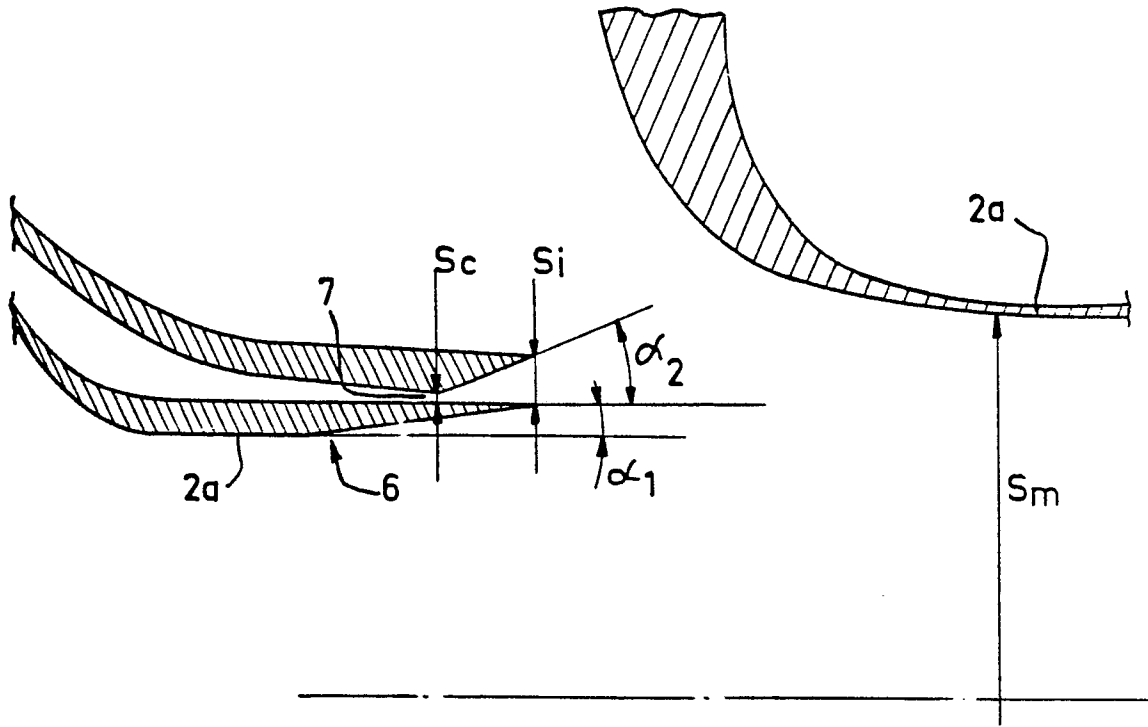


FIG. 3

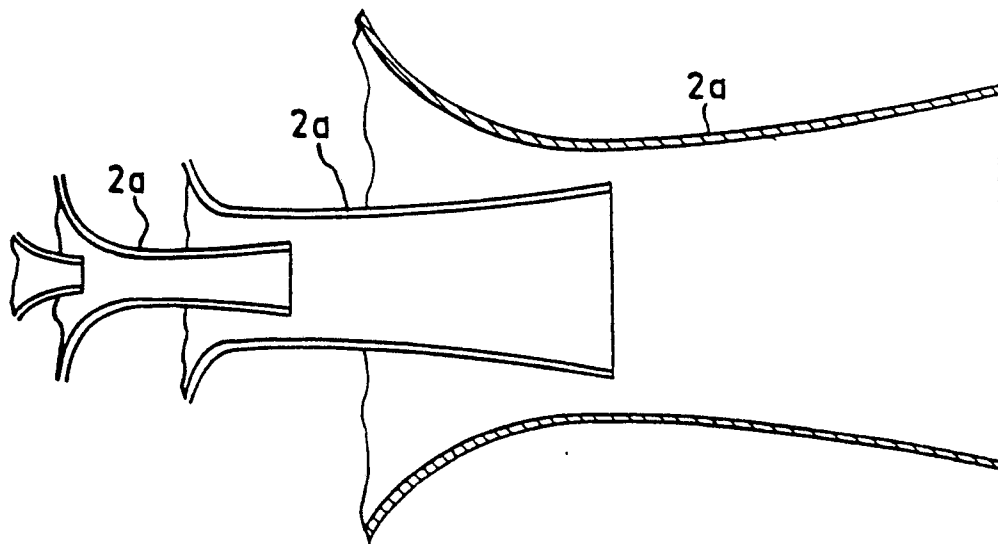


FIG. 4

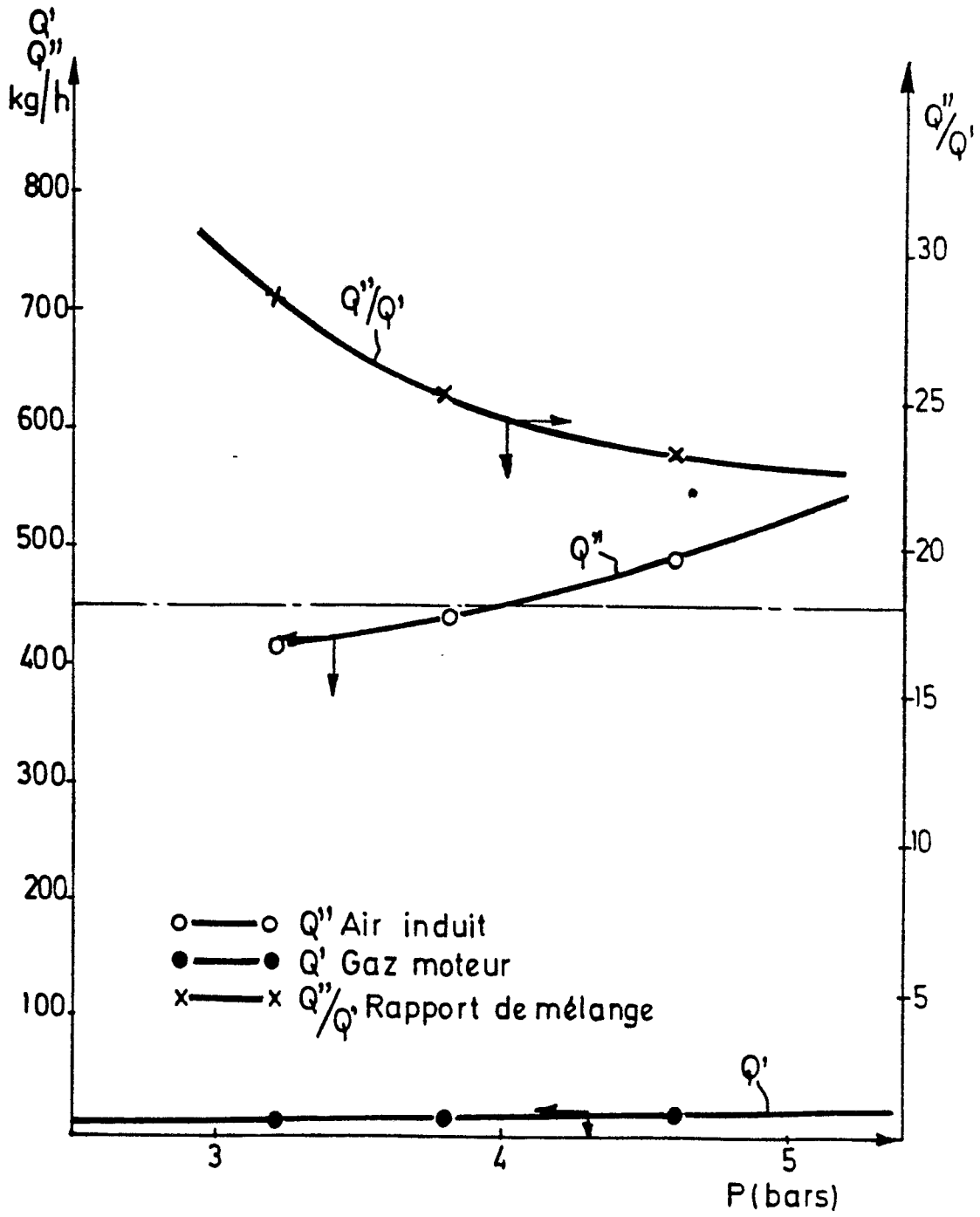
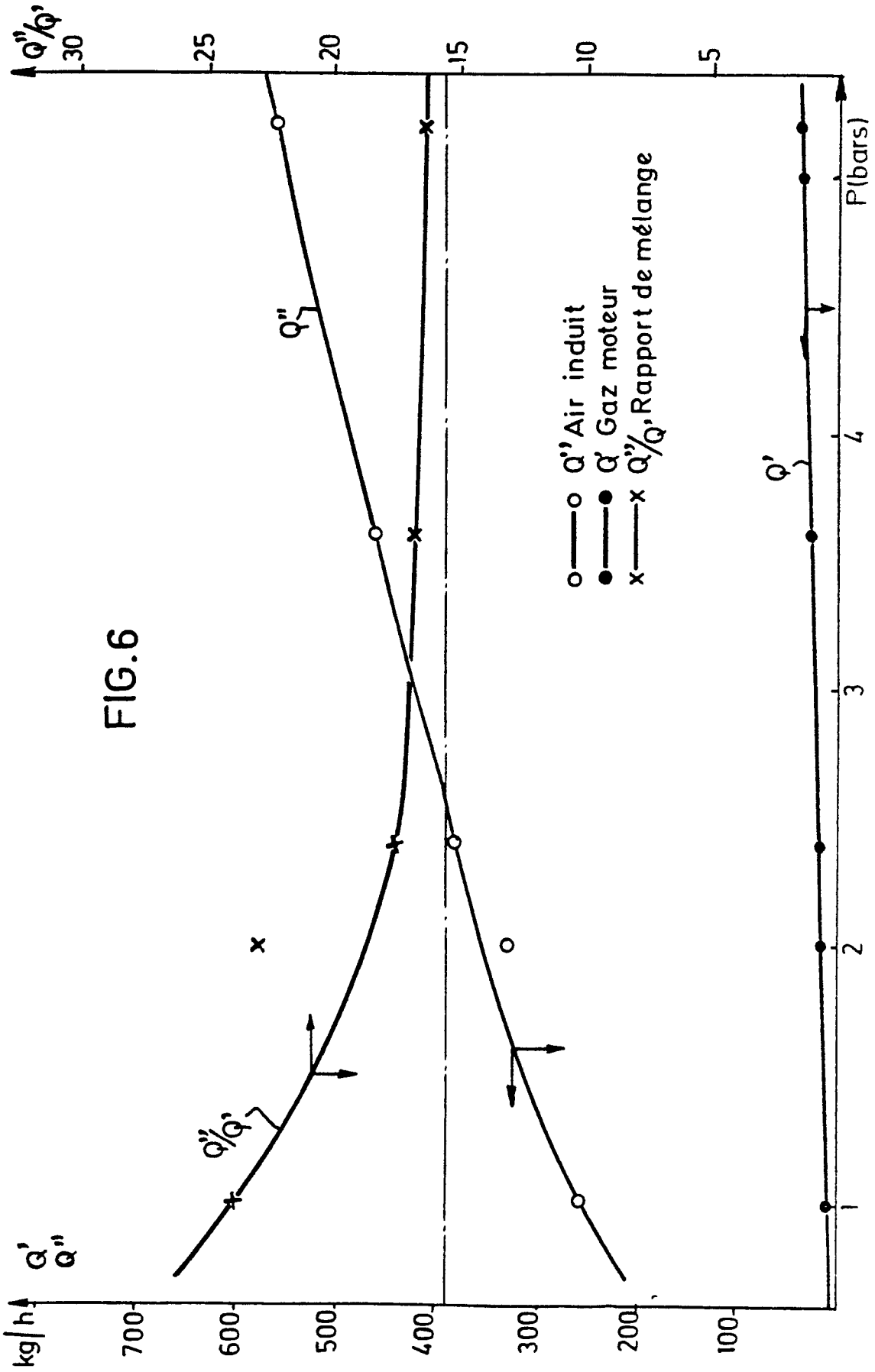


FIG.5



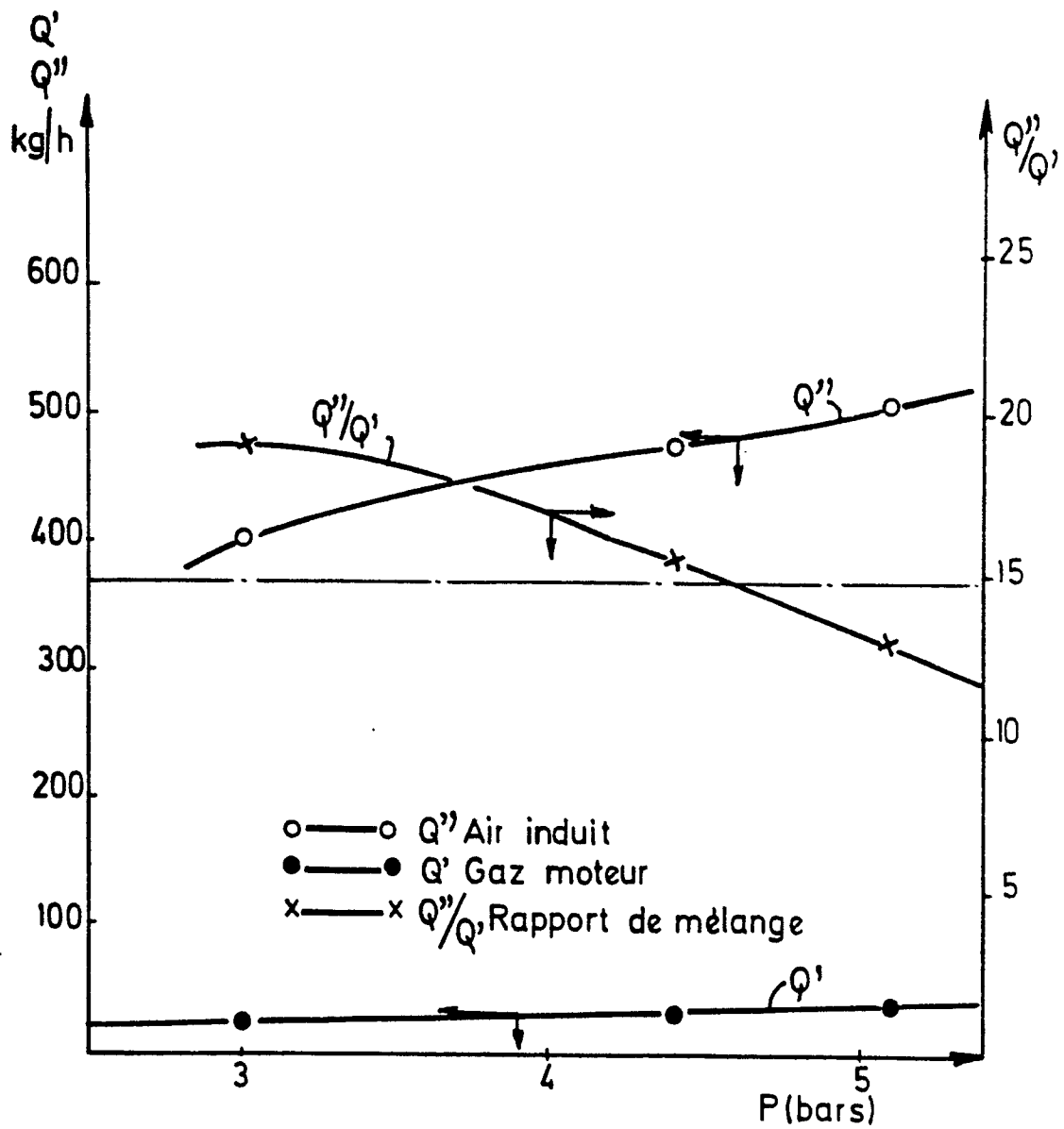


FIG.7

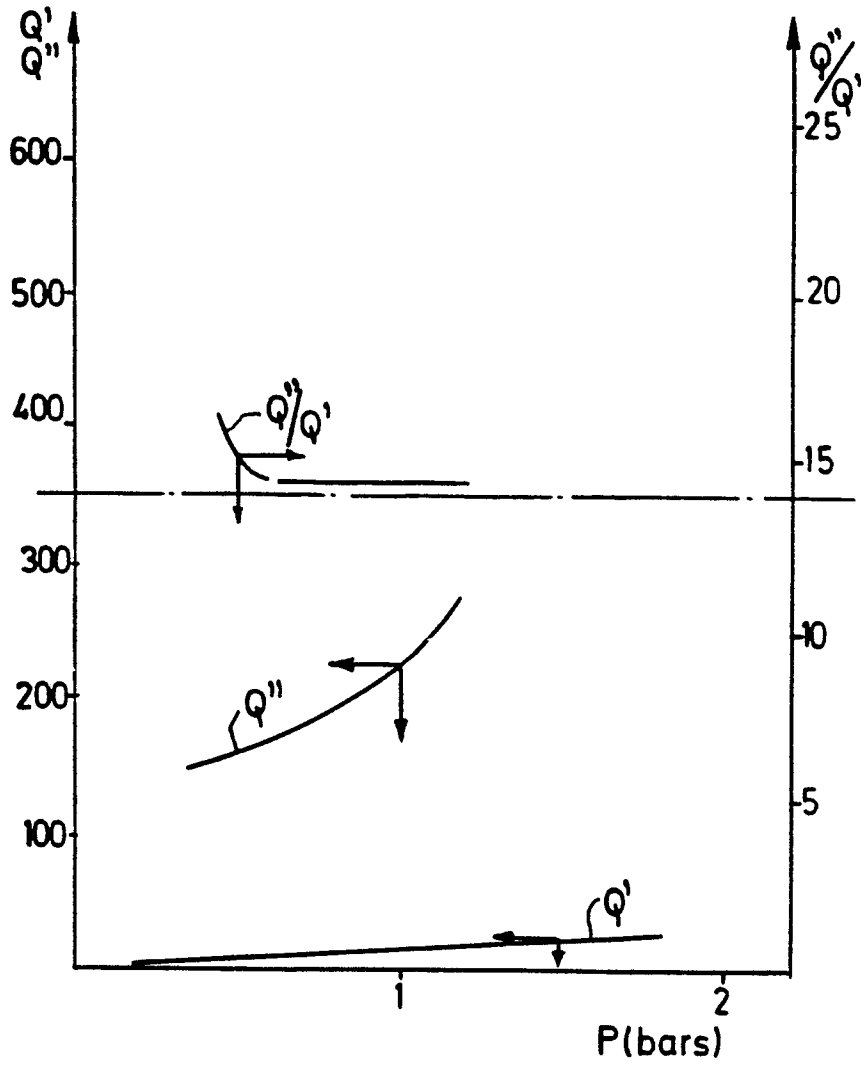
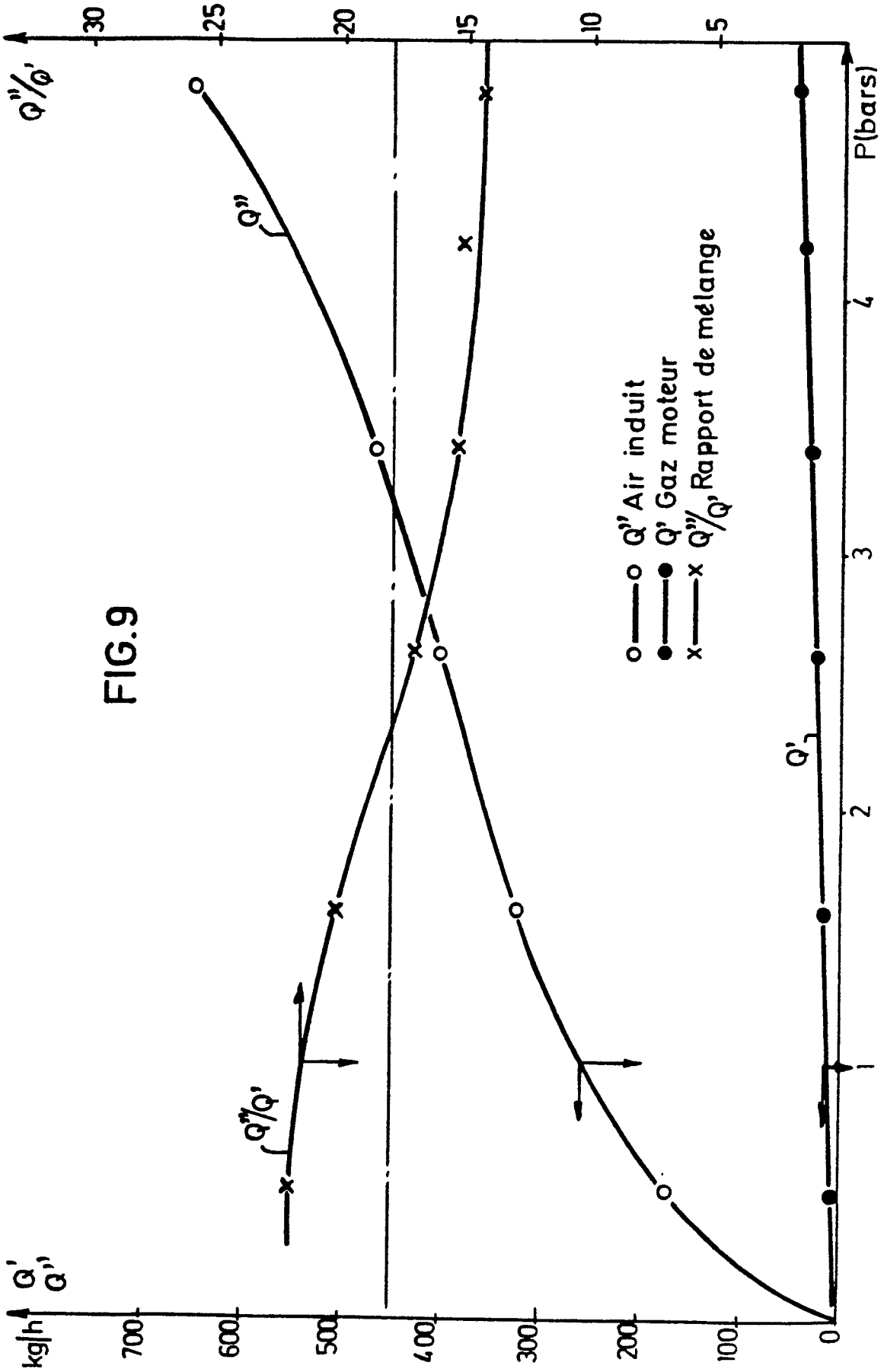


FIG.8



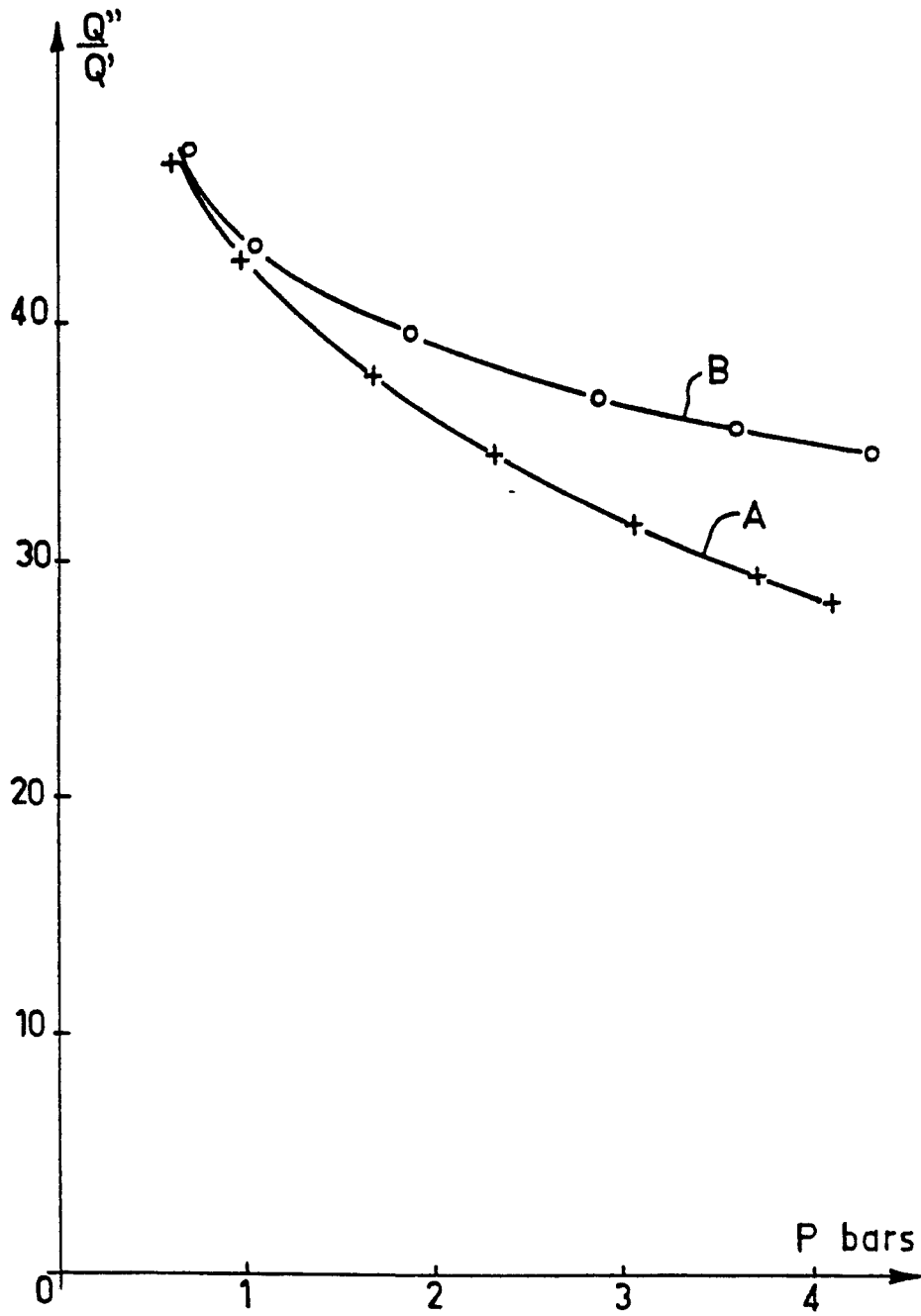


FIG.10